



## PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 24 septembre 2021, s'est réuni, à 14h, en séance publique, dans l'espace Carmin du Crédit Agricole Normandie à Caen, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

**Etaient présents :**

COLLEGE		REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1	CU CAEN LA MER	ALLAIRE	Stanislas
2	TERRE D'AUGE	ALPHONSE	Didier
3	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	ASMANT	Alain
4	LISIEUX NORMANDIE	BAREAU	Anne-Marie
5	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BAZIN	Hervé
6	CU CAEN LA MER	BELLÉE	Emmanuel
7	PAYS DE FALAISE	BENOIT	Dominique
8	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTAIL	Etienne
9	VAL ES DUNES	BIZET	Michel
10	LISIEUX NORMANDIE	BONHOMME	Valentin
11	CU CAEN LA MER	BORDAIS	Martial
12	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BOUJRAD	Abderrahman
13	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain
14	CU CAEN LA MER	BOYER	Patrick
15	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ENERGIE	CAPOËN	Philippe
16	CU CAEN LA MER	CASSIGNEUL	Cédric
17	LISIEUX NORMANDIE	CHÉRON	Denis
18	LISIEUX NORMANDIE	COURCHAI	Pierre
19	LISIEUX NORMANDIE	DALLOCCCHIO	Jean-Pierre
20	PAYS DE FALAISE	DAVID	Johannes
21	BAYEUX INTERCOM	DELOMEZ	Xavier
22	CU CAEN LA MER	DELVAL	Gilles
23	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FARIDE	François
24	PAYS DE FALAISE	FOUCAULT	Patrick
25	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	FURDYNA	Hubert
26	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	GERMAIN	Patrice
27	EPCI	GOBE	Alain
28	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	GODIER	Edith
29	TERRE D'AUGE	GOHIER	Armand
30	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	GOURNEY-LECONTE	Catherine
31	CU CAEN LA MER	GUÉGUÉNIAT	Franck
32	SEULLES - TERRES ET MER	GUELLE	Jean-Denis
33	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves
34	EPCI	GUERIN	Daniel
35	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel
36	EPCI	GUILLEMOT	Jean-François
37	COEUR DE NACRE	GUILLOUARD	Jean-Luc
38	SEULLES - TERRES ET MER	GUIMBRETIERE	Hervé
39	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	HUE	Sonia
40	COEUR DE NACRE	JOUY	Franck
41	CU CAEN LA MER	KANZA MIA DIYEKA	Théophile
42	EPCI	LAGALLE	Philippe
43	COEUR COTE-FLEURIE	LAMBINET-PELLE	Nadine
44	CU CAEN LA MER	LE BRUN	Jean-Yves
45	CU CAEN LA MER	LE PIFRE	Sophie
46	CU CAEN LA MER	LEBORGNE	Hubert

47	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEBOURGEOIS	Michel
48	CU CAEN LA MER	LECAPLAIN	Patrick
49	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc
50	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	LECONTE	Jean-Claude
51	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul
52	BAYEUX INTERCOM	LEPAULMIER	Jean
53	LISIEUX NORMANDIE	LEPLONGEON	Patrick
54	CU CAEN LA MER	LIZORET	Didier
55	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MALOISEL	Gilles
56	LISIEUX NORMANDIE	MARIE	Alain
57	CU CAEN LA MER	MARIE	Lionel
58	CU CAEN LA MER	MATHON	Patrice
59	CU CAEN LA MER	MAUGER	Didier
60	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard
61	CU CAEN LA MER	MONSIMIER	Philippe
62	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	MORIN	Christophe
63	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MULLER	Jean-Michel
64	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE	PATINET	Sébastien
65	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	PITRAYES	Nicolas
66	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	POISSON	Cédric
67	TERRE D'AUGE	POULAIN	Gérard
68	CU CAEN LA MER	PRIEUX	Alain
69	VAL ES DUNES	QUILLET	Jean-Pierre
70	PRE BOCAGE INTERCOM	RUON	Vincent
71	LISIEUX NORMANDIE	SAVIN	Jean-Bruno
72	LISIEUX NORMANDIE	TARGAT	Dany
73	TERRE D'AUGE	THIERRY	Linda
74	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	TOUILLON	Pascal
75	CU CAEN LA MER	VARLET	Gérard
76	SEULLES - TERRES ET MER	VÉRET	Jean-Luc
77	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jackie

**Etaient absents ou excusés :**

	COLLEGE	REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1	COEUR COTE-FLEURIE	AMER	Nizar
2	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain
3	CU CAEN LA MER	BALAS	Jean-Pierre
4	LISIEUX NORMANDIE	BAUCHET	Roland
5	PRE BOCAGE INTERCOM	BAZIN	Philippe
6	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BERARD	Gilles
7	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BERGAR	Dominique
8	CU CAEN LA MER	BERT	Jean
9	CU CAEN LA MER	BERTHAUX	Thierry
10	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTIN	Guy
11	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	BLANCHETIERE	Marcel
12	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre
13	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	BURNEL	Eric
14	LISIEUX NORMANDIE	CAILLOT	Michel
15	PAYS DE FALAISE	CHAUVET	Sébastien
16	LISIEUX NORMANDIE	COLAS	Richard
17	CU CAEN LA MER	COLLET	Céline
18	CU CAEN LA MER	COUTANCEAU	Bruno
19	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien
20	CU CAEN LA MER	DECLOMESNIL	Christophe
21	CU CAEN LA MER	DESMEULLES	Alain
22	CU CAEN LA MER	DUBAS	Jean-Pierre
23	CU CAEN LA MER	DURAN	Marc

24	VAL ES DUNES	EUDE	Christophe
25	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FLEURY	Catherine
26	CU CAEN LA MER	GANCEL	David
27	BAYEUX INTERCOM	GANCEL	Jean-Marie
28	COEUR COTE-FLEURIE	GAUDE	Jean-Claude
29	BAYEUX INTERCOM	GERVAISE	Gaetan
30	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	GIRARD	Henri
31	PAYS DE FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves
32	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick
33	CU CAEN LA MER	JOLY	Françis
34	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LAFONTAINE	Frédéric
35	CU CAEN LA MER	LANGLOIS	Jérôme
36	COEUR DE NACRE	LARSONNEUR	Bertrand
37	BAYEUX INTERCOM	LAUNAY-GOURVES	Olivier
38	PRE BOCAGE INTERCOM	LE BOULANGER	Christophe
39	PRE BOCAGE INTERCOM	LE MAZIER	Michel
40	PRE BOCAGE INTERCOM	LECHAT	Anthony
41	LISIEUX NORMANDIE	LECLERC	Sébastien
42	LISIEUX NORMANDIE	LEGRAIN	Gilles
43	CU CAEN LA MER	LEMARIE	Yvon
44	PAYS DE FALAISE	LEROY	Eric
45	CU CAEN LA MER	LOUVET	Vincent
46	CU CAEN LA MER	MARIE	Mickaël
47	CU CAEN LA MER	MARIE	Philippe
48	COEUR DE NACRE	MAROS	Patrick
49	CU CAEN LA MER	MILLET	Marc
50	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	MONTAIS	Jean-Pierre
51	CU CAEN LA MER	MULLER DE SCHONGOR	Isabelle
52	CU CAEN LA MER	PAGNY	Yann
53	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	PARIS	Françoise
54	COEUR DE NACRE	PAU	Christian
55	CU CAEN LA MER	PHILIPPE	Jean-Marc
56	CU CAEN LA MER	POULAIN	Jean-Paul
57	BAYEUX INTERCOM	RAFFRAY	Gilbert
58	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	RANSON	Anne-Marie
59	CU CAEN LA MER	RENARD	Nicolas
60	COEUR COTE-FLEURIE	REVERT	David
61	CU CAEN LA MER	RIBALTA	Ghislaine
62	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge
63	EPCI	SAINT LO	Patrick
64	CU CAEN LA MER	SAINT	Thierry
65	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	SMORGRAV	Bertil
66	CU CAEN LA MER	THOMAS	Angèle
67	CU CAEN LA MER	TRANCHIDO	Alain

**Autres excusés ayant donné pouvoirs\* :**

	Représentant donnant pouvoir	COLLEGE	Représentant recevant pouvoir	COLLEGE
1.	Anthony LEVEQUE	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	Cédric POISSON	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
2.	Alain LE FOLL	VAL ES DUNES	Michel BIZET	VAL ES DUNES
3.	Rémi BOUGAULT	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	Cédric POISSON	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
4.	Jean-Marie GUILLEMIN	COMMUNES CU, membres	Didier LIZORET	CU CAEN LA MER
5.	Nadine LEFEVRE-PROKOP	CU CAEN LA MER	Jacky ZANOVELLO	CU CAEN LA MER

\* Conformément à la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la sortie de crise sanitaire et prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 les dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, jusqu'à deux pouvoirs par élu.

## ACCUEIL DES REPRESENTANTS

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE souhaite la bienvenue aux représentants présents et remercie chacun d'entre eux pour cette mobilisation qui permet d'atteindre le quorum, et d'éviter une nouvelle convocation.

Elle rappelle que cette assemblée se tient exceptionnellement dans les locaux du Crédit Agricole, juste en face du SDEC ÉNERGIE, de manière à permettre à chacun de participer aux tables rondes et ateliers de ce jour organisés dans le cadre des portes ouvertes du syndicat. Certains ayant d'ailleurs déjà participé à la conférence sur la rénovation des bâtiments publics et aux ateliers du matin.

Elle confirme que la séance sera de courte durée (1 heure maximum) pour permettre à chacun de rejoindre les portes ouvertes du syndicat de l'après-midi.

## ORDRE DU JOUR

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE indique que l'ordre du jour est conforme à la convocation qui a été adressée aux représentants au Comité Syndical le 24 septembre dernier, à savoir :

### ➤ Rapport de la Présidente

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2021,
- Modalités de vote,
- Compte-rendu des décisions de la Présidente,
- Etat des adhésions et des transferts de compétences,
- Journées Portes Ouvertes,
- Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification – FACÉ,
- Commissions Locales d'Energie,
- Territoire Energie Normandie,
- Agenda du Comité Syndical.

### ➤ Finances

- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours,
- Mise en place de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57.

### ➤ Concessions Gaz

- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours,
- Mise en place de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57.

## PRESENTATION DE LA TRIBUNE

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE présente les personnalités à ses côtés à la tribune, à savoir :

- Monsieur Philippe LAGALLE, 1<sup>er</sup> Vice-président, en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques ;
- Monsieur Bruno DELIQUE, Directeur Général des Services.

## NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Cédric POISSON, représentant de la Commission Locale d'Energie d'Isigny-Omaha Intercom, a été nommé secrétaire de séance.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2021

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE soumet au Comité Syndical le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2021, transmis aux représentants, en annexe A de la note de présentation, jointe à leur convocation.

*Le Comité Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 24 juin 2021, sans aucune observation.*

## MODALITES DES VOTES

L'ordre du jour prévoit des décisions d'intérêt commun et d'intérêt spécifique relatives à la compétence Gaz.

Madame la Présidente propose d'utiliser le vote à main levée, en rappelant que les représentants du collège des EPCI et des communes de la Communauté Urbaine Caen la mer, membres du syndicat ne pourront pas s'exprimer sur les votes relatifs à la compétence Gaz.

*Le Comité Syndical valide le vote à main levée et prend acte de ce rappel.*

## DECISIONS DE LA PRESIDENTE, EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rend compte des décisions qu'elle a prises, depuis le Comité Syndical du 24 juin dernier, en vertu de la délégation du Comité Syndical du 13 octobre 2020, à savoir :

Objet		
TRANSITION ENERGETIQUE	Aides financières	Audits énergétiques - Epaney, Ernes et Cagny
		Etude ENR - Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
	Compétence Contribution à la Transition Énergétique	Validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Trévières
		Validation du plan d'actions 2021 et du plan de financement pour Noues de Sienne
	Conseil en Energie Partagé - niveau 1	Adhésion de la commune de Campigny pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de ses bâtiments
		Adhésion des communes de Moyaux et de Blangy-le-Château et Villy Bocage pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de leurs bâtiments

<b>TRANSITION ENERGETIQUE</b>	Partenariats	Charte partenariale pour l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités avec la Préfecture du Calvados et la Communauté Urbaine de Caen la mer
		Avenant à la convention de partenariat avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie - année 2021
		Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour le développement de la filière bois
		Convention de partenariat avec Bessin Urbanisme pour la mise en œuvre des PCAET des 3 CC du Bessin
	Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés bois sur la commune de Cormolain	
	Maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaufferie bois plaquette et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Landelles-et-Coupigny	
	Mise à disposition et abonnement à un logiciel de suivi énergétique et patrimonial	
<b>MOBILITE</b>	Aides financières	Achat d'un véhicule électrique - Valdallière
		Achat d'un véhicule électrique - Saint-Arnoult
		Achat d'un véhicule électrique - Condé en Normandie
		Achat d'un véhicule électrique - Isigny sur Mer
<b>SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE</b>	Politique de protection des données personnelles de Mapéo Calvados	
	Mutualisation d'une solution logicielle pour l'application du droit des sols avec la commune de SAINT-SYLVAIN	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Convention pour la gestion de la procédure de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (gymnase et dojo pour la commune de Potigny)	
<b>FINANCES</b>	Subvention à l'association Handi'chien 24h vélo	
	Virement de crédits visant ajustement des investissements sur le génie civil de télécommunication Budget principal	

*Le Comité Syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, mises en œuvre et publiées depuis le Comité Syndical du 24 juin 2021.*

## **ETAT DES ADHESIONS ET DES TRANSFERTS DE COMPETENCES**

Depuis le Comité Syndical du 24 juin 2021, le Bureau Syndical, lors de ses séances du 9 juillet et du 17 septembre 2021, a acté les nouveaux transferts de compétences sollicités.

Madame la Présidente a été chargée de les mettre en œuvre, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques que pour tous les contrats qui y sont attachés.

Cette dernière présente les différents transferts concernés, à savoir :

o **Transfert de la compétence « Gaz »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Convention
COQUAINVILLIERS	31 mai 2021	

 o **Extension du transfert de la compétence « Energies Renouvelables »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Projet
OUILLY-LE-TESSON	15 juin 2021	Mise en place d'une chaufferie bois énergie et d'un réseau technique de distribution alimentant l'école et ses logements ainsi que la salle polyvalente de la commune

 o **Adhésion à l'option 100% lumière dans le cadre du transfert de la compétence « Eclairage Public »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Option
MEZIDON VALLEE D'AUGE	29 juin 2021	100 % lumière

Au vu de l'ensemble de ces décisions, l'état actuel des collectivités adhérentes au SDEC ÉNERGIE, par compétence transférée, est le suivant :

Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse
480 communes 1 intercommunalité	448 communes 8 intercommunalités	43 communes

Gaz	Infrastructures de charges pour véhicules électriques	Energies Renouvelables
101 communes 1 intercommunalité	124 communes 1 intercommunalité	20 communes 3 intercommunalités

Contribution à la Transition Energétique	Réseaux publics de chaleur et/ou de froid
6 communes	—

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## JOURNEES PORTES OUVERTES

---

Madame la Présidente confirme que le SDEC ÉNERGIE organise à partir de ce jour ses traditionnelles « Journées Portes Ouvertes » sous le thème « 2 jours pour demain » tant les enjeux énergétiques sont prégnants pour les collectivités.

Ces « Journées Portes Ouvertes » et, au-delà de la découverte des services et des agents, sont là pour informer et débattre avec les élus sur les thématiques sur lesquelles le syndicat agit.

Des invitations ont été adressées début septembre aux représentants du Comité Syndical notamment et certains ont déjà pu s'inscrire et même participer aux premiers échanges de la matinée.

Le programme détaillé de ces journées et le contenu des différentes tables rondes et ateliers ont été remis en début de séance.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE laisse le soin à Monsieur Bruno DELIQUE, Directeur général des Services, d'apporter quelques précisions.

Ce dernier précise que ces « *deux jours pour Demain* » permettront à chaque visiteur de se projeter dans le futur proche des activités et services que le syndicat pourrait développer en cohérence avec le plan stratégique adopté pour le mandat, au travers :

- de 4 tables rondes :
  - ✓ **Rénovation énergétique des bâtiments publics**, le jeudi 30 septembre 9h30 - 12h00, avec la participation de :
    - Nathan DE LARA, Sous-Préfet du Calvados en charge de la relance,
    - Marc LECERF, Vice-Président du SDEC ÉNERGIE en charge de la transition énergétique et Vice-Président de Caen la mer en charge de l'environnement, des énergies et de la collecte et valorisation des déchets,
    - Jean-Claude BRETEAU, Vice-Président en charge de la transition écologique et de la mobilité - CC Cingal Suisse Normande,
    - Marc ROLLET, Président - FFB du Calvados,
    - Gaël LE CORVEC, Directeur Général - Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC),
    - Edwige MEZERETTE, Directrice des collègues - Département du Calvados,
    - Ysolde LEGROS, responsable de l'unité « Aménagement, construction et transition énergétique » - DDTM Calvados,
    - Alban RAFFRAY, Directeur du département Transition énergétique - SDEC ÉNERGIE,
    - Guénaëlle CARLIER, Ingénieur planification énergétique - SDEC ÉNERGIE.
  - ✓ **Auto-consommation collective**, le jeudi 30 septembre 15h30 - 17h30, avec la participation de :
    - Stéphane JACQUET, Cabinet GB2A,
    - Yoann MOURIER, Délégué Territorial de l'Eure – ENEDIS,
    - Laurent FUSSIEN, DGS – Commune de Malaunay,
    - Danielle HAVARD, Directrice adjointe – Morbihan énergies,
    - Alban RAFFRAY, Directeur du département Transition énergétique - SDEC ÉNERGIE,
    - Jérémy BREDIN, Adjoint du département Transition énergétique - SDEC ÉNERGIE.
  - ✓ **Acceptabilité sociale des projets ENR**, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 9h30 - 11h30, avec la participation de :
    - Loïc MARIE-JOSEPH, Chargé d'étude référent Acceptabilité territoriale – BIOMASSE NORMANDIE,
    - Etienne DE FORESTA, Chargé de projet Énergies Citoyennes – Les 7 Vents,
    - Vincent CORNILLON, Ingénieur d'Affaires gaz verts – GRDF,
    - Mathieu POIRIER, Conseiller Énergie-Bâtiments-Méthanisation – Chambres d'Agriculture de Normandie,
    - Fanny LEMAIRE, Ingénieure énergie - SDEC ÉNERGIE.



- ✓ **Mobilités bas-carbone**, le vendredi 1er octobre 13h30 - 15h30, avec la participation de :
  - Valérie CHESNEL, Présidente – Normandie Mobilité Electrique,
  - Charles-Antoine GAUTIER, Directeur adjoint – FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies),
  - Régis SAADI, Secrétaire Général – France Hydrogène,
  - Arnaud JAMARD, Délégué Territorial Seine-Maritime – GRDF,
  - Pascal DUPONT, Délégué Territorial référent Mobilités – ENEDIS,
  - Alban RAFFRAY, Directeur du département Transition énergétique - SDEC ÉNERGIE,
  - Philippe LANDREIN, Responsable du service Mobilité bas carbone - SDEC ÉNERGIE.
  
- de 8 ateliers techniques d'une heure (chaque atelier se déroulant le jeudi et le vendredi) animés par les agents du SDEC ÉNERGIE et les élus du Bureau Syndical :
  - ✓ Le financement des projets,
  - ✓ Eclairage public : faut-il éteindre la nuit ?
  - ✓ Montage d'un projet d'effacement des réseaux,
  - ✓ Cartographie et usages numériques,
  - ✓ Urbanisme et réseaux,
  - ✓ Comment éclairer juste ?
  - ✓ Montage d'un projet de chaufferie bois,
  - ✓ Montage d'un projet photovoltaïque sur toiture.
  
- d'espaces de démonstration et de show-room de matériels innovants :
  - ✓ Eclairage public connecté : Vidéo Mapping / Projecteurs enceinte sportive / Vert récompense / Bornes et contrôleurs / vidéo protection...,
  - ✓ Panneaux à messages variables,
  - ✓ Véhicules bas carbone – Elec / H2 / GNV.
  
- de visites de l'exposition 2050
  
- de stands de partenaires : UAMC – Enedis – EDF – GRDF.

Les journées portes ouvertes seront ponctuées par la signature de 3 conventions porteuses pour les activités du syndicat :

- ✓ une convention entre le SDEC ÉNERGIE et Bessin Urbanisme pour la mise en œuvre des objectifs du PCAET sur leur territoire, signée ce midi.
  
- ✓ une convention de partenariat entre le SDEC ÉNERGIE et GRDF pour un réseau de distribution de gaz vecteur de la transition énergétique, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 11h30.
  
- ✓ une charte partenariale entre la Préfecture du Calvados, le SDEC ÉNERGIE et la Communauté Urbaine de Caen la mer pour l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 15h30.

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION - FACÉ

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE confirme que l'actualité FACÉ est riche et variée pour cette rentrée et précise que les recettes du Syndicat dépendent pour bonne partie des dotations FACÉ.

Ce Fonds d'Amortissement pour les Charges d'Electrification Rurales a été créé en 1936 et ses dotations sont un véritable levier pour financer une partie des investissements sur les réseaux d'électricité ruraux.

Depuis quelques années, ces dotations sont en baisse importante avec, pour effet, la réduction de certains programmes de travaux (renforcement des réseaux et au renouvellement des fils nus).

Il y a 5 ans, en 2016 le SDEC ÉNERGIE investissait pour ces deux programmes la somme de 7M€ HT pour seulement 4.4 M€ HT cette année.

A terme, c'est la qualité de l'énergie électrique distribuée en zone rurale qui risque de se dégrader d'autant que ces réseaux seront de plus en plus sollicités pour de nouveaux usages : notamment la mobilité électrique et l'injection d'électricité renouvelable.

L'Etat envisage maintenant de réduire le taux alloué à ces subventions. Autant dire qu'avec la réduction de son enveloppe globale, le FACE est menacé.

Madame la Présidente propose à Monsieur Bruno DELIQUE de compléter ses propos :

### ➤ Plan de relance de l'Etat : FACÉ 2021

Le syndicat avait déposé deux dossiers : la résilience électrique des réseaux et la mobilité bas carbone. Il a été retenu pour chacun des dossiers, à savoir :

- Renouvellement des fils nus : dotation de 250 000 € - 80% / programme de 312 500 €,
- Mobilités : dotation de 122 400 € - 34% / 8 bornes rapides pour 360 000€ d'investissement.

La dotation globale est donc de 372 400 €, compensant la diminution de 349 000 € des dotations FACÉ 2021.

### ➤ Projet de réforme du FACÉ :

La FNCCR a été sollicitée cet été par les services de la Direction Générale de l'Energie et du Climat – DGEC du Ministère de la Transition Ecologique, de projets d'amendements remettant, en partie, en cause les fondements des financements de l'électrification en zone rurale, voyant notamment la diminution du taux d'aide aux travaux octroyé par le FACÉ pour renouveler, renforcer et sécuriser le réseau public d'électricité en secteur rural.

Le syndicat a immédiatement adressé un courrier à Mme Barbara POMPILI, ministre de la Transition Ecologique et aux parlementaires du Département pour attirer leur attention sur les risques de détérioration, à court terme, de la qualité de l'énergie électrique distribuée en secteur rural, si de telles dispositions étaient appliquées.

Dans le cadre des échanges actuels sur le FACÉ, notre fédération, la FNCCR a organisé un échange avec le chargé de mission FACÉ, M. Jean-Marc ESSEYRIC, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Lors de cette réunion, les syndicats d'énergie conviés, dont le SDEC ÉNERGIE, ont présenté les conséquences relatives au projet des services de l'Etat de moduler à la baisse les taux de subventions maximums des affaires bénéficiant des aides du CAS FACÉ.

Ces contributions ont été collectées par M. Jean-Marc ESSEYRIC afin d'être présentées aux services de l'Etat. Il a été notamment pointé :

- L'existence de nouveaux usages (mobilité électrique, injection d'énergie renouvelable sur le réseau...) qui vont impacter la qualité de la distribution dans les territoires ruraux ;
- La nécessité de soutenir le développement des territoires ruraux en améliorant la qualité de la distribution électrique afin de ne pas creuser l'écart entre les territoires urbains et ruraux ;

- Le fait que la qualité de la tenue de tension électrique se dégrade dans certains territoires (augmentation du nombre d'usagers mal alimentés et du nombre de départs Basse Tension en contrainte) ;
- Les syndicats ont souligné leurs budgets contraints, leurs recettes propres étant limitées :
  - o la redevance d'investissement R2 ne peut financer au maximum que 40 % du montant de certains projets ;
  - o La TCCFE perçue, principale recette du syndicat, est en baisse ;
  - o Les contributions des communes sont limitées.
- La réduction des subventions FACÉ conduirait les syndicats à envisager la mise en œuvre des dispositions suivantes :
  - o Réduction des volumes de travaux à due concurrence des dotations FACÉ non perçues ;
  - o Diminution des aides au bénéfice des communes et donc augmentation de leurs contributions pour financer leurs projets ;
  - o Renégociation du contrat de concession afin de remettre en cause les règles de calcul de la R2 et la réalisation des programmes d'investissements.

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE

---

Madame la Présidente rappelle que les prochaines Commissions Locales d'Energie de l'automne avaient été annoncées pour la période du 22 au 30 novembre 2021.

Compte-tenu de l'organisation des Journées Portes Ouvertes et des réunions cantonales d'ENEDIS qui suivront du 11 au 20 octobre, un risque de redondance des sujets présentés et de forte mobilisation des élus posent le questionnement de la pertinence du maintien de ces réunions locales.

Madame la Présidente propose au Comité Syndical de valider l'annulation de ces réunions ; les prochaines se tenant au printemps 2022.

*Le Comité Syndical valide le report de ces réunions locales au printemps 2022.*

## TERRITOIRE D'ENERGIE NORMANDIE

---

Madame la Présidente rappelle qu'en 2015, à l'initiative du SDEC ÉNERGIE, les 5 syndicats d'énergie de Normandie (le SDEC ÉNERGIE pour le Calvados, le SIEGE 27 pour l'Eure, le SDEM50 pour la Manche, le TE61 pour l'Orne et le SDE76 pour la Seine Maritime) avaient décidé de renforcer leur partenariat en se regroupant au travers d'une entente dénommée « Territoire Energie Normandie - TEN ».

L'entente est un mode de coopération intercommunautaire encadrée par les articles L.5221-1 et L.5221-2 du CGCT, qui favorise les échanges d'expériences, les initiatives communes, sachant que chaque membre de l'entente conserve son entière capacité de décision.

A ce titre, elle ne possède pas de personnalité juridique, ne dispose donc ni d'un budget propre, ni de biens et n'emploie pas de personnel. Il n'y a pas de création d'établissement public.

Le TEN est constitué de 15 membres soit pour chacun des 5 syndicats : le Président et deux élus du Bureau Syndical nommé par le Président (Pour le SDEC ÉNERGIE, il s'agit de Mme Catherine GOURNEY LECONTE et de MM. Philippe LAGALLE et Jean-Luc GUILLOUARD).

La Présidence du TEN est tournante. Chaque année elle est assurée par le Président d'un des 5 syndicats : en 2021, elle est assurée par la Présidente du SDEC ÉNERGIE, en 2022 elle le sera par le syndicat de la Manche.

En 2016, la REGION et le TEN avait formalisé un partenariat visant notamment à coordonner l'action des deux structures au bénéfice des communes et intercommunalités en matière de transition énergétique, d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique ainsi que de production d'énergies renouvelables.

Cette convention de partenariat arrive à échéance fin 2021 et les partenaires ont décidé de poursuivre leur partenariat au travers du renouvellement de cette convention, enrichie du bilan de la précédente et d'objectifs opérationnels.

Cette convention est en cours de consolidation, elle sera présentée au prochain Comité Syndical du jeudi 16 décembre pour une ratification en fin de séance en présence du Président de Région et des Présidents des quatre autres syndicats d'énergie de Normandie.

Pour marquer l'importance de ce partenariat, ce prochain Comité Syndical se réunira dans l'auditorium de l'Abbaye aux Dames à Caen.

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## AGENDA DU COMITE SYNDICAL

Madame la Présidente rappelle que compte-tenu de l'importante composition de l'assemblée délibérante du SDEC ÉNERGIE qui oblige, hors période de crise sanitaire, à monopoliser systématiquement plus de 77 élus, le quorum peut parfois être difficile à atteindre.

Aussi, pour permettre à chacun de s'organiser au mieux et de réserver, notamment, les dates de réunions du Comité Syndical à l'avance, Madame la Présidente rappelle les prochaines dates de ces réunions, pour la fin de l'année mais également pour tout le 1<sup>er</sup> semestre 2022, à savoir :

<b>Jeudi 16 décembre 2021</b> 14h00 – Auditorium de l'Abbaye aux Dames à Caen	<b>Election d'un membre du Bureau Syndical</b> <i>(représentant de la Communauté Urbaine Caen la mer)</i> Engagement des crédits d'investissement Signature de la Charte TEN - REGION
<b>Jeudi 3 février 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	Rapports d'Orientations Budgétaires 2022
<b>Jeudi 24 mars 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	Budgets 2022 Contributions et aides financières 2022 Exercices des compétences optionnelles
<b>Jeudi 16 juin 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## DECOMPTE DES PRESENTS

Avant de procéder à l'annonce des présents, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE souhaite, au nom de tous, la bienvenue à Monsieur Hubert LEBORGNE, maire-adjoint de Biéville-Beuville, désigné le 24 juin dernier, représentant de la Communauté Urbaine Caen la mer au Comité Syndical (en remplacement de Jean-Louis SCHUTZ).

Elle annonce également la démission de Madame Brigitte BARILLON, de son poste de représentante de la Communauté Urbaine au Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE.

Après un fort investissement au sein de plusieurs collectivités et pour des raisons personnelles, celle-ci lui a fait part de son souhait de limiter son engagement public.

Ce retrait entraînant de fait sa démission en tant que membre du Bureau Syndical, il sera proposé, après désignation d'un nouveau représentant par le Conseil Communautaire de Caen la mer, de procéder à l'élection au Comité Syndical d'un nouveau membre au Bureau Syndical pour représenter le secteur de la Communauté Urbaine.

Cette élection partielle pourrait intervenir au Comité Syndical du 16 décembre 2021.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rappelle que Madame Brigitte BARILLON était, par ailleurs, membre des commissions « Administration générale, finances, cartographie et usages numériques » et « concessions électricité et gaz ».

Elle était également titulaire de la Commission de Délégation des Services Publics et avait été nommée récemment membre suppléant du Comité Technique.

Madame la Présidente présente l'état des présents, en rappelant les dispositions encore en vigueur de jour dans le cadre de la crise sanitaire :

A l'ouverture de la séance :	Votes d'intérêt commun	Votes d'intérêts spécifiques - GAZ
Représentants	152	144
Représentants en exercice *	149	141
Quorum atteint à partir de **	50	48
Présents	77	71
Pouvoirs	5	4
Total des votants	82	75

\* Démission de Charles-Henry LEBRUN de Coquainvilliers (CLE de Lisieux-Normandie) et de Christian HAMEL de Saint-Aubin d'Arquenay et de Brigitte BARILLON de Caen (CU Caen la mer)

\*\* Conformément à la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la sortie de crise sanitaire et prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 inclus les dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 : Quorum : tiers des présents - Pouvoirs : jusqu'à 2 par représentant.

Madame la Présidente annonce les pouvoirs réceptionnés, listés précédemment.

Le quorum étant atteint, les représentants peuvent valablement délibérer.

## FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES AUX TRAVAUX PAR FONDS DE CONCOURS

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président rappelle que, par délibérations en date du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

Madame la Présidente propose au Comité Syndical de se prononcer sur les 88 nouveaux projets présentés depuis le Comité Syndical du 24 juin 2021 :

• Montant total des travaux HT :	6 131 102,84 €
• Montant global de la participation communale :	3 383 949,71 €
➤ Montant des fonds de concours :	3 230 606,20 €
➤ Montant du solde de fonctionnement :	153 343,51 €

La liste de ces dossiers, complétée par 3 nouveaux dossiers, a été transmise aux représentants du Comité Syndical, en annexe C de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette liste de 88 nouvelles demandes.

### → Délibération d'intérêt commun :

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	149	77	5	82

*Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*

- **APPROUVE** la liste des 88 nouvelles demandes de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours présentées, pour un montant total de 3 230 606,20 € ;
- **DIT** que la dépense sera imputée au chapitre 13 du budget principal ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

### ➤ PASSAGE A LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président rappelle que la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 sera applicable de plein droit à toutes les collectivités territoriales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Elle répond aux objectifs suivants :

- Poursuivre le mouvement de convergence vers les règles des entreprises privées,
- Fusionner les instructions budgétaires et comptables (M14, M52 et M71) en une seule,
- Simplifier les documents comptables obligatoires par la mise en place du Compte Financier Unique (CFU).

Les principaux changements portent sur :

- L'assouplissement des règles comptables par la mise en place de la fongibilité des crédits et de la pluri-annualité des programmes,
- La généralisation du principe de provisions pour risques et charges,
- La possibilité de changement de méthode comptable sous certaines conditions,
- L'obligation d'établir un règlement budgétaire et financier validé par la collectivité,
- La rigueur accrue dans la gestion de l'actif : immobilisations, amortissements et subventions d'investissement versées,
- La suppression des éléments exceptionnels et donc du résultat exceptionnel,
- L'application de nouvelles références des fonctions.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, le SDEC ÉNERGIE se dote de moyens pour renforcer la qualité budgétaire et comptable de ses opérations. A ce titre, il a acquis un nouveau logiciel de gestion financière et s'est porté candidat à la mise en œuvre du compte financier unique.

Par arrêté interministériel du 13 décembre 2019, le SDEC ÉNERGIE a été retenu pour expérimenter ce dispositif du compte financier unique.

S'inscrivant dans cette dynamique, il est proposé au Comité Syndical d'anticiper le passage de l'instruction M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour le budget principal uniquement, les deux budgets annexes, en l'état ne pouvant être éligibles à ce référentiel budgétaire et comptable.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'accepter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal du SDEC ÉNERGIE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	149	77	5	82

*Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*

- **ADOpte** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal du SDEC ÉNERGIE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **GESTION DES AMORTISSEMENTS DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Philippe LAGALLE rappelle que les Comités Syndicaux précédents avaient, au fil de l'eau, délibéré pour fixer les durées d'amortissement d'un ensemble de biens en propriété du syndicat (travaux sur les réseaux d'électricité, éclairage public, panneaux photovoltaïques, réseaux techniques de chaleur, installations générales et agencements, informatique ....).

Le passage anticipé de la M14 à la M57 nécessite de rassembler en une seule et unique délibération l'ensemble des durées d'amortissement des différents actifs suivantes, sans modification d'aucune de ces différentes durées :

COMPTE	COMPTE AMORTISSEMENT ASSOCIE	LIBELLE	DUREE D'AMORTISSEMENT en année
<b>20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
2031	28031	Frais d'études	1
20411x	280411x	Subventions d'équipement versées - Etat	1
20414x	280414x	Subventions d'équipement versées - Communes	1
20415x	280415x	Subventions d'équipement versées - Groupements de collectivités	1
20422x	280422x	Subventions d'équipement versées - Personne de droit privée	1
2051	28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels	5
<b>21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
21318	281318	Construction des autres bâtiments publics - réseau technique de chaleur	30
21351	281351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions des bâtiments publics	10
21534	281534	Réseaux d'électricité	40
21538	281538	Autres réseaux	20
21568	281568	Autres matériels et outillages d'incendie et défense civile	1
21828	281828	Autres matériels de transport	5
21838	281838	Autres matériels informatiques	3
21848	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10
2188	28188	Autres matériels	5
<b>23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
23151	28151	Travaux Electricité	40
23152	28152	Installation stations Hydrogène	10
23171	281751	Travaux Eclairage Public	30
23172	281752	Travaux Signalisation Lumineuse	30

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition à l'approbation du Comité Syndical.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
<b>152</b>	<b>149</b>	<b>77</b>	<b>5</b>	<b>82</b>

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ACTE** des durées d'amortissement prises par délibération du Comité Syndical avant le 31 décembre 2021, listées en supra et dont la liste exhaustive est rappelée dans la délibération ;
- **FIXE** les durées d'amortissements conformément au plan comptable de la M57 pour les nouvelles immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- **APPLIQUE** la méthode de l'amortissement linéaire au prorata temporis à la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;



- **AMENAGE** la disposition d'amortissement au prorata temporis pour certaines catégories d'immobilisations : biens faisant l'objet d'un suivi globalisé, biens acquis par lot, biens de faible valeur inférieure à 1 500€ HT ;
- **APPLIQUE** l'amortissement par composant lorsque les enjeux le justifient ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## CONVENTION DE RATTACHEMENT DES OUVRAGES (LA RIVIERE SAINT-SAUVEUR ET ABLON)

Madame la Présidente précise que le projet de convention proposé (annexe D de la note de présentation, jointe à la convocation des élus) a pour objet de définir les modalités de rattachement au service public de distribution de gaz naturel, dont le SDEC ÉNERGIE est autorité organisatrice de l'énergie sur le territoire de la commune d'ABLON, des canalisations construites par GRDF sur cette commune pour permettre le raccordement à ce réseau d'installations de production de biogaz implantées en dehors de la zone de desserte GRDF conformément à l'article L.453-10 du code de l'énergie.

En tant qu'Autorité concédante, le SDEC ÉNERGIE consent à l'établissement d'ouvrages de sa concession au-delà du périmètre géographique de la concession accordée à son concessionnaire GRDF sans pour autant que ce périmètre géographique soit étendu.

Les ouvrages à rattacher à la convention de concession du SDEC ÉNERGIE sont des canalisations, de moyenne pression de type B en polyéthylène d'un diamètre de 125 mn, d'une longueur de 1022 mètres situées sur la commune d'ABLON.

Il revient au concessionnaire selon les termes de cette convention, conclue pour la durée restant à courir du traité de concession, de concevoir, construire et exploiter ces ouvrages.

Considérant que, dans le cadre du plan stratégique 2021/2026, le SDEC ÉNERGIE s'est engagé à contribuer au développement de la méthanisation sur les territoires d'une part, en facilitant l'accès au réseau de gaz, la valorisation du biogaz et d'autre part, en créant une dynamique locale permettant de faire émerger de nouveaux projets d'injection de biogaz dans les réseaux concédés, la conclusion de cette convention participe à l'atteinte de cet objectif.

Ce projet de convention a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 13 septembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 du CGCT.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition de convention à l'approbation du Comité Syndical.

### → Délibération d'intérêt spécifique à la compétence Gaz :

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
144	141	71	4	75

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la conclusion de la convention relative au rattachement des canalisations de distribution publique de gaz naturel réalisées par GRDF sur le territoire des communes de LA RIVIERE SAINT SAUVEUR et ABLON ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

## CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ VECTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le projet de convention de partenariat proposé pour un réseau de distribution de gaz vecteur de la transition énergétique entre le SDEC ÉNERGIE et GRDF, joint en annexe D de la note de présentation, jointe à la convocation des élus, a pour objectif de :

1. favoriser le développement du biométhane et l'injection de gaz vert dans le réseau gaz ;
2. mettre en valeur les usages du gaz notamment dans la mobilité durable, dans un contexte de verdissement du réseau gaz ;
3. œuvrer pour un réseau gaz accessible, de qualité et sécurisé.

En conséquence, les parties ont établi, dans le cadre de cette convention, un programme de travail commun pour trois années, afin de contribuer à atteindre ces objectifs.

Cette convention s'organise autour de deux axes :

- Le premier axe est la transition des moyens de production, en lien avec le développement du biométhane et le verdissement du réseau gaz.
- Le second axe est la transition solidaire des usages, autour des thématiques de mobilité durable.

Ce projet de convention a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 13 septembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 du CGCT.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition de convention de partenariat avec GRDF à l'approbation du Comité Syndical.

### → Délibération d'intérêt spécifique à la compétence Gaz :

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
144	141	71	4	75

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la conclusion de la convention de partenariat pour un réseau de distribution de gaz vecteur de la transition énergétique ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée.

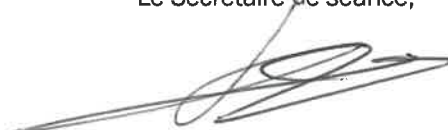
En l'absence de questions ou d'observations, Madame la Présidente remercie, une nouvelle fois, les représentants de leur présence en les invitant, s'ils en ont la possibilité, à rejoindre les portes ouvertes et lève la séance à 15h00.

La Présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,



Cédric POISSON